

Ferdinand Berthier

(1803-1886)

Ferdinand Berthier naît à Louhans, en Saône-et-Loire d'une famille de notables. Les sources diffèrent concernant sa surdité. Il serait, soit sourd de naissance, soit devenu sourd à l'âge de 4 ans. En 1811, il entre comme élève à l'Institution de Paris, ses professeurs ne sont autres que Laurent Clerc, Jean Massieu et Auguste Bébian. Dès 1818, il devient moniteur adjoint, puis répétiteur en 1824. Finalement, en 1829, il est titularisé professeur avec un autre répétiteur sourd-muet, Alphonse Lenoir. Au début des années 1830, après l'éviction de Bébian et la mise en place d'un nouveau système d'organisation des études défavorable aux sourds, Ferdinand Berthier prend la tête de la révolte. Il écrit au roi Louis-Philippe et adresse des pétitions au ministère de l'Intérieur pour dénoncer les problèmes de l'Institution. Les professeurs sourds sont alors réintégrés dans le système d'études dont ils avaient été exclus. En 1834, Ferdinand Berthier fonde un Comité de Sourds-Muets qui organise cette même année le premier banquet en l'honneur de l'Abbé de L'Épée. Ce comité donnera naissance à la Société Centrale des Sourds-Muets en 1838. Ferdinand Berthier est aussi l'un des fondateurs de la Société Centrale d'Éducation et d'Assistance des Sourds-Muets en France en 1850. Il est le premier sourd décoré de la Légion d'Honneur par Louis Napoléon Bonaparte en 1849. Il se retire de l'enseignement en 1864, après plus de 40 ans de service.

Ferdinand Berthier est une figure centrale de la lutte pour la reconnaissance des droits des sourds. Il a mis à leur portée le Code Napoléon d'où son surnom de « Napoléon des Sourds ». C'est un des militants de tout premier plan de la cause des sourds et un des personnages les plus emblématiques de l'histoire des sourds.

1840 : « *Les sourds-muets avant et après l'Abbé de L'Épée* ».

1852 : « *L'Abbé de L'Épée : sa vie, son apostolat, ses travaux, sa lutte et ses succès* ».

1868 : « *Le Code Napoléon, code civil de l'Empire français mis à la portée des sourds-muets* ».

Institut National de Jeunes Sourds de Paris

254, rue Saint-Jacques 75005 Paris –Tél : 01 53 73 14 00 www.injs-paris.fr

Etablissement public national placé sous la tutelle du Ministère chargé des Personnes Handicapées